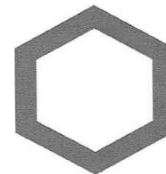




# L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal  
Saint-Philippe-de-Néri



Novembre 2022

Vol. 29 No 259

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS, LA FABRIQUE,  
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LA BIBLIOTHÈQUE CLAUDE-BÉCHARD  
LE CLUB LIONS, LA GARDE PAROISSIALE, L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE,  
LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT, LE COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS et LOISIRS

**Capsule d'espérance** : Ne laisse jamais personne éteindre cette lumière dans tes yeux et te faire perdre ton sourire. Fais tes choix, vis avec tes erreurs, fais face à tes peurs. Laisse le passé derrière, avance sans te retourner et dis-toi que le meilleur est à venir.

\*\*\*\*\*

## BIBLIOTHÈQUE

**Recherche de bénévoles** : Si vous avez une heure ou plus par mois à offrir en bénévolat à votre bibliothèque, nous serions contentes de vous accueillir parmi notre équipe dynamique et sympathique. Veuillez contacter la présidente, Mme Mariette Dumais au 418-498-2261 pour signifier votre intérêt. Merci de prendre part à la vie communautaire de Saint-Philippe.

Une dizaine de personnes étaient présentes à l'activité « Brioches et café » le 18 octobre dernier dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques.

Nous avons commencé à recevoir les élèves de l'école. Nous en sommes bien contentes; des activités auront lieu pour eux régulièrement.

**Horaire d'ouverture** : Les mardis de 19 h à 20 h 30 et les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15.

**Demandes spéciales** : Ne vous gênez pas pour demander des livres que vous voulez lire et que nous n'avons pas. Mme Christiane Lévesque se fera un plaisir de les commander.

**Exposition thématique** : Nous avons en mains plusieurs livres sous le thème : **La forêt et ses habitants, la connaître et la protéger.**

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Voici quelques nouveautés disponibles à votre bibliothèque: Nora Roberts, Les gardiens de l'héritage, tome 2, Trahison;  
Louise T. D'Essiambre, Place des érables, tome 5, Variétés E. Méthot & fils;  
Sonia Alain, Au gré des vents, tome 1, Améline et tome 2, Esther.

*Bonne lecture! Luce Garon*

## BALISES

**ATTENTION!** La Municipalité demande aux citoyens et citoyennes de bien vouloir **installer vos balises pour la neige** à la limite de votre propriété. Merci de votre collaboration!

## MOT DE LA RÉDACTION

Chaque année, le **5 décembre**, depuis 1985, la **Journée internationale des bénévoles** célèbre leur engagement partout dans le monde. Pensez à eux lors de cette journée, mais n'attendez pas pour dire **merci** à un ou une bénévole que vous connaissez. N'hésitez pas à vous joindre à eux selon vos intérêts, votre énergie et vos compétences; c'est valorisant de se sentir utile.

Prochaine tombée : **25 novembre.**

## L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,  
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221  
Secrétaire-trésorière: Judith Bérubé 498-5622  
Montage: Judith Bérubé 498-5622  
Courrier: Lise Joncas 498-3275  
Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266  
Rédaction et correction :  
Luce Garon 498-3130  
Rachel G. Albert 498-3221

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

#### **Du nouveau**

Le club a maintenant son site Facebook : **club des 50 ans et plus de saintphilippedenéri**. Il vous suffit d'aimer la page et vous pourrez ainsi être au courant des activités passées ou futures. Nous vous encourageons à poser ce geste.

**Activité du 21 octobre :** Les 30 personnes présentes ont bien apprécié cette activité musicale avec M. Langis Laflamme. Nous avons fait un saut dans le passé et avons pu chanter avec lui. Il reviendra nous divertir avec son répertoire de Noël, le **mardi 6 décembre** au chalet du club de ski de fond. Merci à Mme Ghislaine Milliard pour ses bonnes galettes. Merci à la Municipalité pour cette belle activité et un énorme merci au club de ski de fond pour la gratuité du local.

**Assemblée générale annuelle :** Les membres du club des 50 ans et plus, de même que leurs conjoints (es), sont invités le **mardi 15 novembre** à notre AGA, à **13 h 30** à la sacristie derrière l'église. Notre nouvelle présidente de secteur, Mme Hélène Pelletier, sera des nôtres. Nous ferons le tirage de 4 cartes de membres parmi la liste des membres 2023.

**Jeux du mardi :** Cette activité physique et récréative connaît de plus en plus d'adeptes; nous en sommes bien contents. Donc, ne vous gênez pas lorsque vous êtes disponibles; c'est au chalet des Loisirs, à 13 h 30, sauf le 15 novembre, en raison de l'AGA. On fait une pause en décembre. Après les Fêtes, ce sera au sous-sol de la Maison de la culture. *Luce Garon, sec.*

### COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

**Youpi! On les a nos 4 fleurons!** En 2019, nous avons accumulé un total de 684 points sur 1050. Il en fallait 700 pour avoir 4 fleurons. Cette année, nous avons **744** points. Voici les commentaires généraux du juge :

*Félicitations pour l'implication du comité d'embellissement dans tous les travaux d'embellissement de la municipalité depuis 28 ans! Principalement avec les 2 concours et la thématique des fleurs rouges, 140 résidences ont participé. Vos efforts ont porté fruits car vous vous méritez un 4<sup>e</sup> fleuron avec brio. Vous êtes un bel exemple de persévérance avec une belle implication bénévole qui peut sûrement servir d'exemple pour toutes les municipalités de moins de 1 000 citoyens. Vous avez une belle municipalité qui est très bien aménagée. Vous avez toute mon admiration. Il y a de l'amélioration continue; même si nous semblons découragés par tout ce travail, vous arrivez à donner à votre municipalité une image qui pourrait rendre jalouse certaines autres. Votre défi est de trouver de la relève pour continuer le travail déjà amorcé. Bonne continuité!*

Dans les mois prochains, nous vous ferons une description des 5 volets qui ont été jugés. Merci de vos efforts chers citoyens, commerces et industries, de même que le milieu scolaire, car vos beaux papillons ne sont pas passés inaperçus. *Luce Garon, prés.*

## INFO-LIONS

Les jeunes de 6<sup>e</sup> année ont remis leurs dessins dans le cadre du Concours international d’Affiches de la Paix. Les gagnants des 3 paroisses seront connus le mois prochain.

Les Lions Marie-Chantal Lévesque, Nicole Dionne, Constance Dumais, Rosaire Lévesque et Luce Garon ont fait réaliser aux 19 élèves de la classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années de Mme Julie Lavoie, une activité de découvertes en forêt, le 26 octobre dernier. Le club doit organiser une activité différente à chaque année dans le cadre des Services Lions en faveur des enfants. Au programme, balade en forêt avec des éléments à recueillir, collation, jus, tirage de prix de présence et surtout une belle humeur contagieuse. Merci à notre chauffeur, Ghislain Desjardins, aux membres Lions, à Julie et à l’éducatrice Isabelle. Merci aux enfants de leur belle collaboration.

Le 8 octobre, dans le cadre de la Journée du Lionisme et en présence des membres Lions et d’ex-membres, nous avons remis un certificat et une médaille de membre à vie de la Fondation des Lions du Québec aux Lions Richard Lavoie, Elphège Lévesque et Roger Massé (à titre posthume). Félicitations à ces membres fondateurs.

*Lion Luce Garon*

## PANIERES DE NOËL

Comme par les dernières années, à l’approche du temps des fêtes et en collaboration avec Moisson Kamouraska, nous offrirons du soutien aux personnes vivant avec des difficultés financières. Ce sera fait sous forme de dons de paniers de denrées. Afin d’en recevoir un, **vous devez obligatoirement vous inscrire. Vous devez vous déplacer au bureau municipal pour remplir le formulaire. Vous devez**

**appeler au 418-498-2744 # 207 avant de passer et vous devez avoir avec vous ces pièces justificatives :**

- > Une preuve de résidence où apparaît votre adresse (facture de téléphone, d’électricité, talon d’aide sociale, etc.) ;
- > Une preuve de votre revenu actuel ;
- > Votre carte d’assurance-maladie.

Vous pouvez vous inscrire du **mardi 1<sup>er</sup> novembre au vendredi 25 novembre à 12 h, date limite d’inscription.** Après cette date, **nous ne prendrons plus aucune inscription** puisque la livraison est prévue **le 9 décembre** en avant-midi.

**À noter : Toute fausse déclaration risque d’annuler votre demande.**

Si nous procédons ainsi, c’est qu’il y a eu de l’abus au cours des dernières années. Nous voulons faire le tout adéquatement et équitablement.

*Merci de votre collaboration !  
Laurence Frève, agente de développement*

## COMPTE-RENDU OCTOBRE 2022

La municipalité devance l’achat de l’analyseur de chlore, pH, T Swan de la compagnie Turcotte 1989, au prix de 11 465.00\$ plus taxes, selon la soumission du 2022-08-17, numéro Tu220803.

La municipalité retient la soumission de la compagnie Simo au montant forfaitaire de 6 053.50 \$ plus taxes après avoir reçu les offres suivantes :

	Bornes-fontaines	Débi-mètres	Total
Nordikeau	6 300 \$	2 750 \$	9 050 \$
Simo	Base forfaitaire		6 053.50\$

La municipalité a déposé une programmation de la TECQ 2019 révisé numéro 6.

La municipalité a reçu un montant de 17 170.00 \$ provenant des parcs éoliens Roncevaux et Nicolas-Riou.

La municipalité accepte d'ajouter comme assuré additionnel le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri sur sa police d'assurance avec la MMQ. Ainsi, le club bénéficiera d'un rabais et remboursera leur part à la municipalité.

### **CLUB DE SKI DE FOND** **BONNE ENTENTE INC.**

Au nom du conseil d'administration, je remercie toutes les personnes qui ont loué la salle du club de ski durant la saison 2021-2022. Les locations constituent un encouragement important de votre part et nous l'apprécions.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui ont collaboré à l'amélioration des pistes cet automne, soit MM. Denis Morin, Marc Albert, Marcel Lévesque, Rosaire Lévesque, Jean-Charles Jean, ainsi que Gilles Desjardins. Un gros merci aux opérateurs de la pelle mécanique MM. Yvan Dionne et Gilles Desjardins, tous deux de Mont-Carmel. Les amateurs de ski de fond apprécieront sûrement tout le travail effectué.

L'assemblée générale annuelle de votre club de ski de fond aura lieu **le vendredi 25 novembre à 20 h** au chalet du club. Vous êtes toutes et tous invités à y assister afin de connaître la situation financière et les derniers développements de votre club de ski.

*Alain Castonguay, président*

### **ÉCOCENTRE**

Prendre note que la fermeture des éco-centres de Saint-Pascal et de La Pocatière est **le 19 novembre à 16 h** pour la période hivernale.

### **MOT DE L'AGENTE**

Le mois de novembre se fait de plus en plus ressentir avec le peu de présence de luminosité dans une journée et le froid qui arrive lentement mais sûrement. Nous pouvons nous compter chanceux car nous avons été gâtés par une température plus clémente que d'habitude, surtout pour l'activité d'Halloween.

Je n'ai pas assez de mots pour exprimer ma satisfaction concernant cette belle journée. Le dîner aux hot-dogs a attiré environ 140 personnes et environ 80 enfants ont visité les kiosques de bonbons de la municipalité. Et que dire des costumes! BRAVO et MERCI de cette belle participation! 😊 Je peux dire que c'est une belle réussite. Je remercie Alimentation René Pelletier, les boulangeries de Saint-Philippe et de La Pocatière, ainsi que la Coop de Mont-Carmel. Je remercie aussi tous les bénévoles qui m'ont donné un coup de pouce durant la journée. Merci à Marie-Claude Dionne pour les magnifiques photos; elles sont sur la page Facebook de la municipalité. Merci à toutes les personnes présentes; sans vous l'activité n'aurait pas été un aussi grand succès.

Petit avis important : sous la publication des remerciements sur la page Facebook de la municipalité, il y a un petit sondage d'appréciation suite à l'activité de l'Halloween. Merci de le remplir afin que l'Halloween 2023 soit à votre goût !

Pour votre information, M. Christian Madore n'est plus à l'emploi de la ville de Saint-Pascal

comme préventionniste depuis quelques mois déjà. Il relève de nouveaux défis dans une autre MRC. Vous trouverez donc dans les prochains mois des petites chroniques de sécurité faites par moi, en collaboration avec M. Éric Lévesque, directeur du service intermunicipal incendie de Ville Saint-Pascal. Je me fie aussi à ce qui a déjà été fait les années précédentes, ainsi que sur les communiqués que je reçois de la sécurité civile et des autres municipalités. Je n'invente rien. J'ai pris cette initiative parce que ce sont des informations qui sont importantes et que c'est notre devoir en tant que municipalité de fournir des informations sur la sécurité. Merci de votre attention et compréhension !

Je souhaite à chacun et à chacune de vous un bon mois de novembre !

*Votre agente de développement communautaire et de loisirs, Laurence Frève*

### **NOUVELLES DES NOS GENS**

Félicitations à Marco Lizotte qui est le nouveau concessionnaire alimentaire du Centre Bombardier à La Pocatière; il opérera la cantine avec sa fille Vanessa. Ils ont obtenu une bourse de 2 000 \$ dans le cadre du concours initié par Ville de La Pocatière « *Un casse-croûte pour gagner ta croûte* », ce qui va leur permettre d'assumer les frais de démarrage de ce projet de restauration rapide. M. Lizotte est également gestionnaire de la Cantine de l'aréna du Centre sportif de Saint-Pascal qui est opérée par sa conjointe Kathy Thibault.

Nous avons un nouveau collaborateur à la chronique « Capsule d'espérance », soit M. Réjean Bourgault qui prend le relais de Mme Odette Pelletier. Nous remercions Odette pour sa précieuse participation pendant de nombreuses années.

### **FÊTE DE NOËL**

C'est maintenant le temps d'inscrire vos/votre enfant pour l'activité de Noël qui aura lieu le **dimanche 11 décembre** prochain. **Il est très important d'inscrire votre/vos enfants avant le 14 novembre à 16 h.** Après cette date, il ne sera plus possible de vous inscrire. La façon de procéder se retrouve sur la page Facebook de la municipalité (formulaire Google Forms); c'est pour les enfants de 0-12 ans (âge primaire).

Les enfants (et parents) inscrits sont invités à se joindre à nous le **11 décembre prochain, dès 14 h**, pour partager un chocolat chaud et profiter du plein air et du bon temps entre amis avant l'arrivée du Père Noël vers **15 h**. En cas de pluie, il y aura seulement la distribution des cadeaux à partir de 15 h au chalet des Loisirs. Pour tout savoir sur les activités, visitez la page Facebook de la municipalité ou la page Facebook de l'agente de développement (Laurence Frève Pro). Les informations se retrouvent à cet endroit.

*Merci de votre précieuse collaboration!*

*Votre agente de développement*



**LOGEMENTS À  
LOUER À  
L'OFFICE  
D'HABITATION**

**DU KAMOURASKA EST DANS LES  
MUNICIPALITÉS DE SAINT-PASCAL,  
SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI ET MONT-  
CARMEL**

Pour être admissibles au programme **HLM**, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de **22 000 \$ maximum** (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti)

pour l'année 2021 et le locataire principal devra avoir **un minimum de 50 ans**.

**En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.**

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à **25% des revenus 2021**. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le **418-492-2877, poste 6**, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

### **CHANGEMENT D'HEURE ET SÉCURITÉ**

Mois de novembre rime avec changement d'heure et sécurité.

**Changement d'heure :** Dans la nuit du 5 au 6 novembre, vous avez reculé d'une heure. Avez-vous pensé à **changer les piles de vos avertisseurs de fumée et à vérifier leur fonctionnement?** Sachez qu'un avertisseur de fumée possède une date d'expiration qui est inscrite en dessous. La durée de vie est déterminée par le fabricant – **en moyenne 10 ans**.

**Avertisseur de monoxyde de carbone :** Nous le disons et nous le répétons, mais il y a un dicton qui dit vaut mieux prévenir que guérir. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz **incolore, inodore et insipide** qui peut être fatal quand on l'inhale. On ne le voit pas et on ne le sent pas. Le CO empêche le sang de transporter l'oxygène. C'est un gaz toxique qui peut être **mortel**.

Les avertisseurs de monoxyde de carbone sont conçus pour détecter TOUTE source de

combustion contenant ce gaz. Le monoxyde de carbone est produit **quand un véhicule ou un appareil brûle un combustible**. Les principales sources de monoxyde de carbone sont : un véhicule à moteur en marche, un appareil de chauffage à combustible (huile, gaz, pétrole, kérosène, bois), un appareil électroménager fonctionnant au gaz ou au propane, un appareil utilitaire à moteur à combustion tel que tondeuse, souffleuse, scie, polisseuse, génératrice, lampe, etc.

N'oubliez pas d'installer votre avertisseur de monoxyde de carbone **près des chambres à coucher** pour que celui-ci vous réveille durant la nuit. Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne : quittez immédiatement les lieux et n'y retournez pas à moins qu'un intervenant vous le mentionne. Appelez immédiatement le **911** pour prévenir les pompiers et les ambulanciers. Prenez note aussi que le détecteur de monoxyde de carbone possède aussi une date de péremption qui est apposée à l'arrière du détecteur et qui est déterminée par le fabricant.

**Ramonage :** Dans certaines demeures, vous avez déjà commencé à vous réchauffer avec votre poêle à bois ou votre fournaise. C'est le moment pour procéder au ramonage et à l'inspection des conduits de fumée (tuyaux noirs). Bien que certains systèmes puissent produire moins de suie que d'autres, il est néanmoins **obligatoire** de faire minimalement **la vérification visuelle annuellement de la cheminée et des conduits de fumée**. N'oubliez pas qu'un feu de cheminée a le potentiel de devenir un feu de structure et d'occasionner des pertes matérielles.

**Source :** Sécurité et situations d'urgence, section sécurité incendie

*Laurence Frève, agente de développement communautaire et de loisirs*

## LA FABRIQUE

Il est toujours le temps de participer à la collecte de la **Capitation**. Nous comptons sur votre soutien. Prenez note qu'à compter du **20 novembre**, les messes auront lieu à la sacristie et ce, à toutes les deux semaines à 9 h 30. Les célébrations de la parole reprendront au printemps prochain. Voici l'horaire des messes pour les mois de novembre et décembre : **20 novembre, 4 décembre, 18 décembre**. La messe de Noël aura lieu le **24 décembre à 20 heures en notre église paroissiale**; celle du **1<sup>er</sup> de l'an** sera célébrée à la sacristie à 9 h 30. Pas de messe le 25 décembre.



## APHK

*Pour un Noël inoubliable,  
pourquoi ne pas offrir  
un cadeau local, artisanal et original?*

**Le samedi 12 novembre, de 10 h à 16 h**,  
la Boutique APHK vous ouvre ses portes  
dans la féerie de Noël.

**655, rue Taché, Saint-Pascal**

## PISTE CYCLABLE

La MRC de Kamouraska, responsable de la gestion de la Route verte, souhaite informer les usagers que **la section de la piste cyclable de la limite de Saint-Roch-des-Aulnaies jusqu'à la Maison touristique régionale du Bas-Saint-Laurent à La Pocatière** (Maison du Kamouraska), est **réouverte**.

## LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

### **Déloger le calcaire dans la bouilloire**

Remplissez la bouilloire d'une moitié d'eau et une moitié de vinaigre. Porter le mélange à ébullition, puis videz la bouilloire et rincez bien. Le calcaire aura disparu comme par magie.

## **Détacher l'inox**

Vous ferez disparaître les traces de doigts et de gras sur l'inox en les frottant à l'aide d'un chiffon microfibre imbibé d'une goutte de combustible à fondue.

## LASAGNE CRÉMEUSE AU POULET

2 tasses de mozzarella râpé, divisé  
2 boîtes de crème de champignons  
1 ½ tasse de lait  
1/8 c. à thé de muscade moule  
1/8 c. à thé de poivre rouge moulu (poivre de Cayenne)  
1 paquet (300 g) d'épinards surgelés, dégelés et bien égouttés.

1 oeuf  
1 contenant (475 g) de ricotta  
12 lasagnes, cuites et égouttées  
2 tasses de poulet cuit en dés  
½ tasse de parmesan râpé

Réserver 2/3 tasse de mozzarella pour la dernière couche.

Dans un bol de grandeur moyenne, combiner la soupe, le lait, la muscade et le poivre rouge; réserver. Dans un autre bol, bien mélanger les épinards, l'œuf et la ricotta. Au fond d'un plat de 13'' x 9'' allant au four, étaler ½ tasse du mélange de soupe. Disposer 4 lasagnes sur le mélange. Recouvrir avec 1/3 du mélange de soupe restant, ½ du mélange aux épinards, 1/2 de la mozzarella restante et ½ du poulet. Répéter ces couches en terminant avec les nouilles qui restent, le mélange de soupe, 2/3 de mozzarella réservé et le parmesan. Faire cuire au four 350°F pendant 40 minutes ou jusqu'à ce que ce soit chaud et que ça bouillonne.

Laisser reposer 15 minutes avant de servir.

Donne 8 portions.

*Nicole Pelletier*



**LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI**

Tél : 418 498-2744  
Site web : www.stphilippedeneri.com

**MARCHÉ AMI**  
Lucien Dubé, prop.  
14, route de la Station  
Saint-Philippe-de-Néri, Qc

**Tél.: 418 498-3251**

*À votre service depuis plus de 40 ans*



**Desjardins**  
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

☎ 418 492-4011  
☎ 877 851-4011  
🌐 desjardins.com/kamouraska  
📘 facebook.com/centrestkamouraska



**Dany Lavoie, directeur général**

23, rue Langlais Nord,

Saint-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0 Cell. : 418 894-5373

Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com



*St-Philippe*

23, rue Langlais Nord

Saint-Philippe-de-Néri, QC G0L 4A0

418 498-2813



**CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

Saint-Philippe-de-Néri

Kamouraska, Qc

*Nicole Desjardins, prés.*

*Maison Funéraire  
Viateur Gallant*

**Services professionnels**  
418-498-3382



**Garage  
Rosaire Ancitil**

Débosselage et peinture  
Jet de sable  
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,  
Saint-Philippe-de-Néri  
(Québec) G0L 4A0

**498-3456**

Les équipements **Patrick  
Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037  
Cell.: (418) 868-9979  
Fax: (418) 498-4056

16, Rue Bérubé,  
Saint-Philippe-de-Néri  
(Québec) G0L 4A0